

ANNEXE N°3

Exemples de catégories de travaux autorisés dans le cadre de l'expérimentation locale

au regard de l'expérience et des compétences des bénévoles, accompagnés par l'architecte du patrimoine de la CeA, sous contrôle de la DRAC qui émet des préconisations.

Nature des travaux	Association débutante	Association expérimentée aux compétences confirmées
1. Joints simples sans ajouts de calles		
2. Joints avec ajouts de calles	Sur la base d'un échange préalable, et d'une note technique descriptive/prescriptive simple	Sur la base d'un échange préalable, et d'une note technique descriptive/prescriptive simple
3. Dépose –repose de 2 assises		
4. Dépose –repose de 4 assises localement	Concerne moins de 20% du mur	Peut concerner jusqu'à 50% du mur
5. Arases rocaillage façon ruine		
6. Dépose-repose de parements en péril en cœur de murs	-	Limitée à l'existant ; pas d'ajouts de blocs de parements
7. Restitution de parements documentés	-	fourniture d'un dossier préalable soumis à la DRAC pour accord
8. Repose d'élément architectural au sol, documenté	-	fourniture d'un dossier préalable soumis à la DRAC pour accord
9. Dépose –repose d'élément architectural en péril	Élément sans complexité	
10. Dépose-repose d'arrachement		
11. Extraction de souches dans les murs		
12. Fermetures de manques et porte à faux	-	fourniture d'un dossier préalable soumis à la DRAC pour accord

Les cas en vert ne font QUE reproduire à l'identique les configurations existantes

Les cas en jaune reproduisent à l'identique des situations ruinées documentées = restitutions ponctuelles, à documenter préalablement.